

retrancher 3,000 fr. sur le crédit pour achat d'objets d'art ; diminuer de 1,000 les frais de bureaux, et enfin retrancher 3,000 fr. du crédit ouvert pour dépenses imprévues.

Voici un exemple des effets d'une telle réduction poussée à une extrême et complète application, et combinée avec l'emploi de la subvention annuellement offerte par le fonds de réserve :

Suppression des concerts	4,000 fr.
— du bal.	3,000
Réduction sur la dépense des journaux . .	3,000
— des domestiques	1,000
— d'achat de livres et musique	2,000
— d'achat d'objets d'art	3,000
— de frais de bureaux	1,000
— sur le crédit pour frais imprévus. . .	3,000
	<hr/>
.	20,000
Subvention fournie annuellement par la ré- serve.	12,000
	<hr/>
Total.	32,000

Ainsi, par l'action combinée des ressources extraordinaires et des économies possibles, on pourrait réduire les dépenses de 20,000 fr., obtenir un supplément de recettes de 12,000 fr., et remplacer ainsi chaque année l'absence réelle de 32,000 fr. équivalant à la réduction du nombre des associés à 680.

On peut affirmer avec toute apparence de raison que ce nombre minime serait constamment dépassé. Peut-être, et encore il y a lieu d'en douter, le nombre des associés serait-il seulement de neuf cents, ou même de huit cents, pendant les deux ou trois premières années ; mais, dans ce cas, grâce à l'action secourable des subventions offertes par la réserve, l'application d'une partie seulement des économies indiquées serait nécessaire, et les débuts du Cercle auraient tout le complément et toute la splendeur capables de lui assurer le plus